

Contribuez à me protéger en adoptant les bonnes pratiques !



Ce mât indique la présence d'une grosse colonie d'oiseaux. Je ne débarque pas sur l'îlot !



Ce filet indique la présence d'une colonie d'oiseaux. Je fais demi-tour.



Je n'emmène pas mon chien sur les îlots.



Le bruit des moteurs effraie les oiseaux. Je me tiens à distance avec mon bateau ou mon drone.



Je partage les informations et sensibilise autour de moi.

Publié en mai 2021 en 3000 exemplaires. Province Nord/DDEE (direction de la publication, relecture et validation) : E. Bomet-Vida/Lucius (réaction et coordination éditoriale) : La ptt agence (PAO).

En cas d'infraction, vous êtes passible d'une amende (cf code de l'environnement art 241-2 et 252-5). Les gardes nature de la province Nord sont assermentés et habilités à effectuer des contrôles à tout moment. Refuser de se soumettre à un contrôle est un délit.



Les mâts et filets sont déployés pendant la saison de reproduction. Ils sont déplacés par les gardes nature en fonction de l'installation des colonies.

La province Nord et les communes s'engagent pour la biodiversité



Les multiples actions de la province Nord et de ses partenaires visent à mieux connaître et mieux protéger les espèces menacées des îlots :

- Soutien de programmes scientifiques,
- Surveillance et suivi des colonies par les gardes nature,
- Campagnes de sensibilisation auprès des usagers du lagon.

La province Nord s'engage pour la nature ENSEMBLE, PRÉSERVONS LA STERNE NÉRÉIS



**Contacts
Gardes nature**

☎ 42 89 62 / 73 34 87 / 81 35 24 / 75 88 23
✉ bgn-nord@province-nord.nc

📘 Projet Sterne Néréis

Mieux me connaître c'est mieux me protéger !

Je suis une espèce en danger

Nom scientifique : *Sternula nereis exsul*

Groupe : oiseau marin, famille des Laridés

Statut : espèce en danger critique d'extinction

Taille : Très petite, environ 23 cm de long et 50 cm d'envergure

Alimentation : petits poissons

Habitat : îlots sableux et coralliens



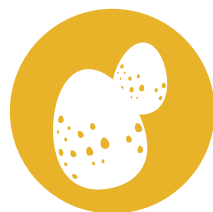
Vous pouvez me reconnaître facilement en restant distance



Adultes en plumage nuptial (de mai à septembre).

Je me reproduis de mai à septembre

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV
		Premières pontes		Premières envols				
			Nouvelles tentatives de ponte		Derniers envols			
		Couples reproducteurs		Œuf et poussin		Juvénile		



Nid : petite cuvette sur sol sableux ou corallien

Ponte : 1 seul œuf (parfois 2) couvé par couple

Nourrissage : le mâle et la femelle se relaient pour pêcher au large

Œufs et poussins : couleur mimétique du sable, ne survivent pas à l'abandon

Durée entre la ponte et l'envol du juvénile : 1,5 mois

Je suis vulnérable et sensible au dérangement

- Moins de 150 couples nicheurs en province Nord
- Seulement 20 à 50 jeunes arrivent à maturité à la fin de chaque saison de reproduction
- De nombreux dérangements humains (débarquement, chiens, camps..) entraînent l'abandon des nids, la destruction des œufs et la mort des juvéniles



Je niche sur les îlots du lagon Nord-ouest et recherche la tranquillité

Une quinzaine d'îlots peuvent accueillir des colonies de sterne nérés (en jaune sur la carte).



Retrouvez la liste des îlots fermés pendant la saison de reproduction sur le site internet de la province Nord